



DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE GUJAN-MESTRAS DEVELOPPEMENT

Objet : Budget supplémentaire 2023 de GUJAN-MESTRAS DEVELOPPEMENT.

L'an deux mille vingt-trois, le 13 juin, le Conseil d'Administration de l'EPIC Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, dûment convoqué, s'est réuni à la Maison des Associations, salle des conférences, sous la présidence de Xavier PARIS

Date de la convocation des membres : 5 juin 2023

Présents :

- Xavier PARIS, Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Stephan PEY, Vice-président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT
- Sandra PEIGNON, Conseillère municipale déléguée au tourisme
- Corine CAZADE, Conseillère municipale déléguée à la culture
- Corinne GAUTIEZ, Conseillère municipale déléguée à l'animation des quartiers
- Jean-Pierre PETIT, conseiller municipal,
- Michel CARRARA, La Coccinelle
- Dominique POIRIER, ATGM
- Vincent HAUSSEGUY, Cocci'Vélos
- Patrice ZUBIETA, ancien artisan

Absents excusés :

- Ludovic DUCOURAU - donne procuration à Xavier PARIS
- Kevin LANGLADE - donne procuration à Jean-Pierre PETIT
- Olivier PAINCHAULT - donne procuration à Sandra PEIGNON
- Arnaud QUENOUILLE - donne procuration à Michel CARRARA
- Grégory DEBORD

A la suite de l'affectation du résultat de l'exercice budgétaire 2022 de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT, par délibération du 13 juin 2023, il est proposé aux membres du Conseil d'administration d'adopter le Budget Supplémentaire 2023.

Le Budget Supplémentaire s'équilibre globalement à **189 969,99 €**.

La section de fonctionnement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **141 069,99 €**.

La section d'investissement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **48 900,00 €**.

L'ensemble de ces opérations est retracé dans le document comptable ci-annexé que je vous demande de bien vouloir adopter.



DECISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION : Adoptée à l'unanimité

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jours, mois et an que dessus.

Xavier PARIS
Président de Gujan-Mestras DEVELOPPEMENT